

/// PRÉSENTATION

Cette formation permet de guider des randonnées à cheval en toute sécurité. Elle développe les compétences nécessaires pour encadrer des groupes, assurer les soins aux chevaux et valoriser le patrimoine naturel et culturel.

/// PRÉREQUIS

- ✓ Être âgé de 17 ans minimum pour l'apprentissage ou 18 ans ;
- ✓ Être titulaire de la licence fédérale en cours de validité ;
- ✓ Être titulaire du PSC1 ou équivalent ;
- ✓ Présenter un certificat médical de non contre-indication ;
- ✓ Être titulaire au minimum du Galop 6 de pleine nature ou du Galop 6 de cavalier ou du Degré 2 délivré par la FFE ;
- ✓ Totaliser 3 jours de randonnée minimum pour l'apprentissage sinon 7 jours ;
- ✓ Répondre aux exigences techniques vérifiées par deux tests : technique à cheval et orientation pédestre.

/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne temps en centre et en structure d'accueil. Elle combine apports théoriques, mises en situation, exercices pratiques, travaux de groupe et accompagnement individualisé. L'alternance favorise l'acquisition de compétences professionnelles et l'intégration dans la vie de la structure.

/// TARIF ET PUBLIC VISÉ

Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :



Les apprentis, c'est-à-dire les personnes âgées de 17 à 29 ans révolus (dérogations possibles).

/// MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ARFA assure la mise en relation et le suivi de l'inscription avec l'organisme de formation partenaire.

/// DURÉE

6 à 24 mois selon le niveau à l'entrée en formation

/// DÉBOUCHÉS

- ✓ Accompagnateur de tourisme équestre ;
- ✓ Guide de tourisme équestre ;
- ✓ Dirigeant d'un centre de tourisme équestre.

/// RENSEIGNEMENTS

ARFA
4, rue de la Prévoyance - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30 | contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr

